# L'économie sociale et solidaire au cœur des compétences du bloc communal



Tous les niveaux de collectivités sont concernés par le soutien à l'économie sociale et solidaire, dont les domaines d'action croisent toutes les politiques publiques. La commande publique responsable est également un levier actionnable par toutes les collectivités.

La **loi NOTRe du 7 août 2015** précise cependant plusieurs points :

 Les communes restent le seul niveau de collectivité à conserver la clause générale de compétence, soit une capacité d'intervention générale, sans qu'il soit nécessaire que la loi procède à une énumération de ses attributions. Les communes et les EPCI ont notamment une capacité d'initiative exclusive en matière d'aides à l'immobilier d'entreprise; les métropoles peuvent soutenir la création ou la reprise d'entreprises.

Les communes et intercommunalités peuvent passer des **conventions** avec les Régions pour attribuer d'autres types d'aides économiques.

Les conseils départementaux sont un acteur incontournable de l'ESS, du fait de leurs compétences autour des solidarités humaines et territoriales, et restent des acteurs incontournables dans ce domaine qui conjugue l'économie, le social, l'intérêt général et le développement territorial. Audelà du soutien direct aux acteurs de l'ESS sur le volet non économique, les conseils départementaux ont un rôle important d'appui aux territoires.

Ils peuvent également se voir déléguer des compétences de la part des communes, mais aussi des EPCI depuis la loi 3Ds (L1111-8 du CGCT), par exemple en matière d'immobilier d'entreprise.

Les conseils régionaux élaborent un schéma développement régional de économique, d'innovation et d'internationalisation, qui définit les orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation et d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises, ainsi que les orientations relatives à territoire régional, l'attractivité du développement de l'économie sociale et solidaire, en s'appuyant notamment sur les propositions formulées au cours des conférences régionales de l'économie sociale et solidaire.

Les actes des collectivités territoriales et de leurs groupements en matière d'aides aux entreprises doivent être compatibles avec le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

La mise en œuvre d'une politique de soutien à l'ESS peut donc se faire à l'échelle régionale (obligatoire), à l'échelle départementale, à l'échelle intercommunale et à l'échelle de la commune. Cette politique peut se formaliser par l'adoption d'un schéma, d'un plan de développement, par des orientations,...

Retrouvez le kit RégionalESS et le kit Départements & ESS ainsi que l'ensemble de leurs fiches pratiques sur le site du RTES.

# Deux caractéristiques des politiques d'ESS :

- une politique coconstruite avec les acteurs du territoire (têtes de réseaux de l'ESS, acteurs de l'ESS, habitant.e.s...).
- une politique transversale, car elle concerne toutes les politiques publiques thématiques. Une sensibilisation de l'ensemble des élu.e.s et services à l'ESS est importante, des méthodes de travail permettant le travail en transversalité peuvent être mises en œuvre

# L'importance d'avoir un ou une élue référente à l'ESS

L'expérience des collectivités du RTES montre qu'il est important d'avoir au sein de l'exécutif un ou une adjointe ou vice-présidente dont la délégation fait explicitement référence à l'ESS, et des services ayant une compétence ESS identifiée.

La visibilité de l'ESS dans l'organigramme technique et politique est une dimension importante, à l'interne comme à l'externe de la collectivité.

Les acteurs de l'ESS peuvent contribuer à l'ensemble des politiques mises en place par le bloc communal, et celui-ci dispose de nombreuses possibilités pour accompagner les acteurs de l'ESS, que ce soit au niveau des communes ou de leurs groupements. Le schéma page suivante illustre les principales compétences du bloc communal et le lien possible avec l'ESS.

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE Partenariat avec les structures d'insertion Revitalisation des commerces de proximité par par l'activité économique, clauses sociales l'ESS et par les monnaies locales, soutien à la Soutien aux projets citoyens création de Sociétés Coopératives d'intérêt dans l'ensemble des marchés publics, d'énergie renouvelable, soutien expérimentation Territoires Zéro chômeur collectif, animation de démarches de coopéraaux initiatives de maîtrise de tion économique territoriale, tourisme solidaire longue durée, consommation d'énergie, circuits mobilisant les habitants, ... courts alimentaires locaux, ... **CTION SOCIALE** Soutien aux associa-Soutien aux structures d'accueil de tions luttant contre la personnes handicapées, appel aux fracture numérique, entreprises adaptées du territoire, utilisation de logiciels développement de la silver libres, aide à la économie solidaire, soutien à des création de fablabs, .. SCIC de santé,.. EDUCATION POPULAIRE, JEUNESSE ET SPORTS \* Soutien aux initiatives culturelles locales, soutien aux associations, appui aux démarches collectives et aux lieux mutualisés, ... Intégration de l'ESS dans les contrats de ville, organisation de formations croisées pour les services politique de la ville et Restauration scolaire bio, ESS, .. locale et équitable, soutien aux crèches associatives, aux associations culturelles et sportives, ...

## POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

Soutien à l'habitat participatif et à l'autoconstruction, développement des Organismes Fonciers Solidaires, marchés réservés pour des associations de médiation sociale et d'entretien du cadre de vie, ...

#### TRANSPORTS, VOIRIE

Soutien à l'autopartage et au covoiturage, aide à la création de plateformes solidaires de mobilité, soutien ateliers vélo, utilisation de matériaux écologiques pour les routes, ...

#### ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Soutien à des démarches d'autoconstruction de logements, soutien à la création d'activités économiques, ...

#### COLLECTE ET GESTION VALORISATION DES DECHETS

Accompagnement de ressourceries, objectifs de valorisation des déchets dans les marchés publics, achats de fournitures issues de la récupération, ...